



ACTE n° 2024D24-1
DELIBERATION portant sur le programme Travaux 2024

Le dix-sept mai deux mille vingt-quatre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis MARTY, Maire.

Présents (9) : MARTY Denis, BENAZECH Roland, RISSE Sylvie, GOULESQUE Didier, PIETROPOLI Jean-Philippe, VERDIER Jean-Pierre, ROUTHÉ Jean Paul, DUCROS Alexandre, CORTESE Jean -Louis.

Absents excusés (6) : SELAM Fatima, LEQUEUX Jean-Louis, DURAND Joelle, FAUGERES Karine, BLANC ANTES Danielle, FRAYSSINET Sylvie.

Pouvoirs (4) : SELAM Fatima donne pouvoir à VERDIER Jean Pierre, LEQUEUX Jean-Louis donne pouvoir à PIETROPOLI Jean Philippe, DURAND Joelle donne pouvoir à Denis MARTY, FAUGERES Karine donne pouvoir à GOULESQUE Didier.

Secrétaire de séance : VERDIER Jean-Pierre

2024D24-1 : Programme Travaux 2024

Le programme global des travaux fait l'objet d'un plan de financement prévisionnel global.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide le plan de financement suivant :

Programme voirie global incluant la voirie communale et le pont de la Zère :	153 513 € TTC
Participation du Département (FAVIL)	8 000 €
Autofinancement 2024 (dont TVA)	145 513 €

Le Conseil Municipal se prononcera ultérieurement sur le recours à l'emprunt en fonction des aides financières attendues.

Fait et délibéré en Mairie de Monesties, les jour, mois et an ci-dessus.

Monsieur le Maire
Denis MARTY